



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

Informations générales :

Nom et Numéro du site :	T10920 – 313122		
Adresse du site :	72-74, rue Jeanne d'Arc	Arrdt :	13 ^{eme}
Opérateur :	Bouygues		
Bailleur :	Social RIVP		
Destination de l'immeuble	Habitations	Nb d'étages	R + 8 (30,60 m)
Complément d'information :	Ajout 700/800/900/2600 Mhz avec changement d'antennes		

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/12/2016
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/12/2016
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/02/2017

Analyse du projet

Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)	Ajout 700/800/900/2600 Mhz
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire	oui
Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur :

Dans le cadre de nouvelles licences délivrées par l'État, Bouygues Telecom a obtenu le droit d'émettre sur la bande de fréquences 700MHz en 4G. Pour cela Bouygues Telecom doit procéder à un changement d'antennes. Cette opération sera couplée à une amélioration de la qualité de service sur la technologie 2G, 3G et 4G.

Détail du projet :

Ce projet concerne le remplacement des 2 antennes existantes bi-bandes 2G/3G/4G par 2 nouvelles antennes penta-bandes orientées vers les azimuts 120° et 240° couvrant 700/800/900/1800/2100/2600 Mhz.

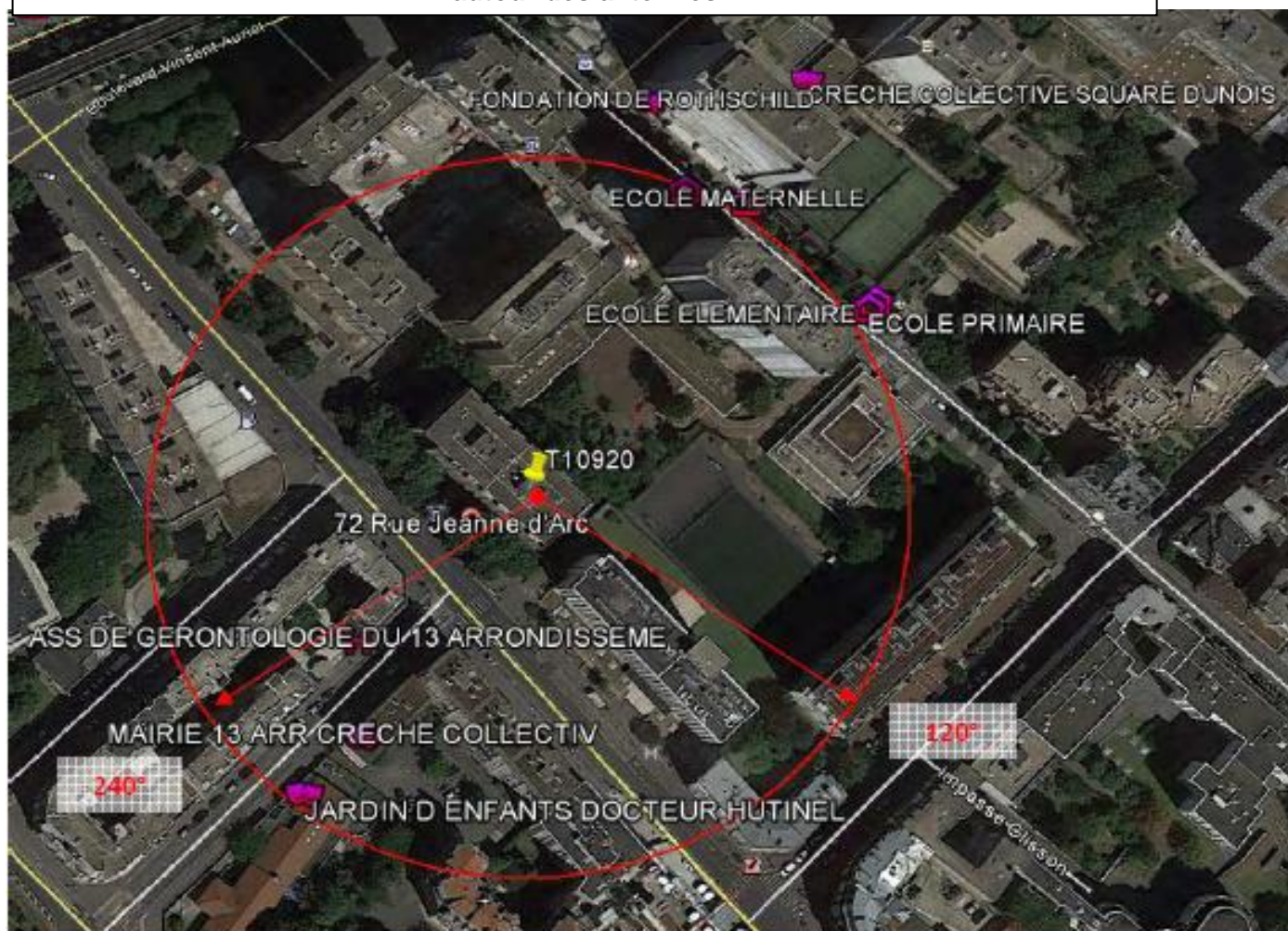
Incidence visuelle :

Remplacement des 2 antennes existantes de hauteur 2m par 2 antennes de hauteur 2m et pose d'un mât unique intégré dans un cache en résine (type cheminée) à la couleur iso de l'édicule existant, qui intégrera les 2 antennes.
Hauteur des antennes : 37,95 m.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

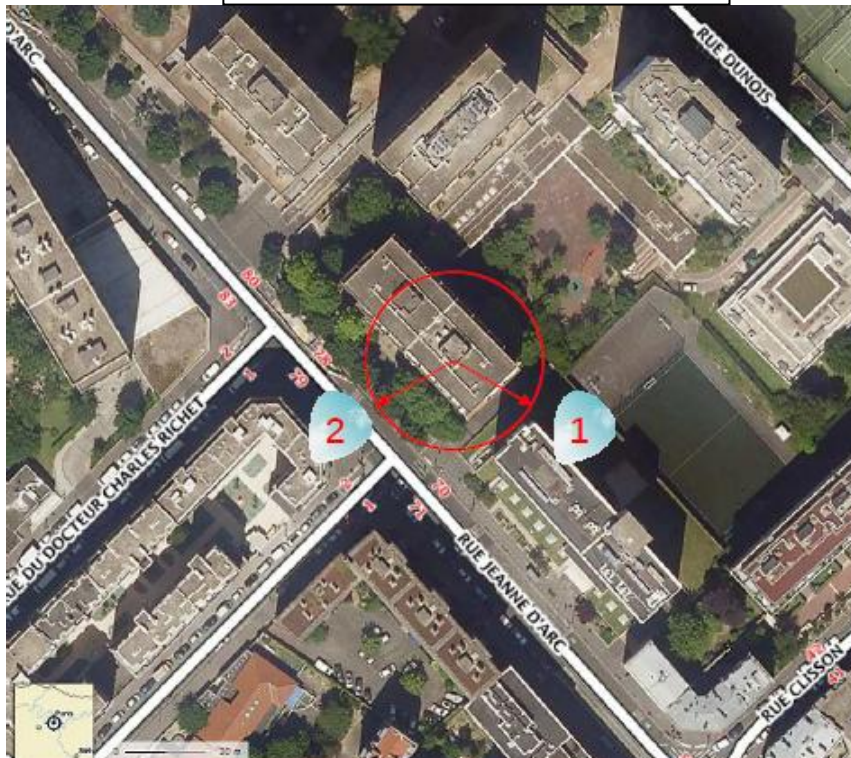
Date de l'avis :	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom	Nature	Adresse	Distance	Lobe principal des antennes	Niveau de Champs %	Niveau de champ V/m
ASS DE GERONTOLOGIE DU 13 ARRONDISSEME	ACTIVITES HOSPITALIERES	4 RUE DU DOCTEUR VICTOR HUTINEL	44m	OUI	5,64	2,31
MAIRIE 13 ARR CRECHE COLLECTIV	CRECHES ET GARDERIES D ENFANTS	5 RUE DU DOCTEUR VICTOR HUTINEL	70m	OUI	3,55	1,45
JARDIN D ENFANTS DOCTEUR HUTINEL	CRECHES ET GARDERIES D ENFANTS	7 RUE DU DOCTEUR VICTOR HUTINEL	95m	NON	2,81	1,07
ECOLE PRIMAIRE	ECOLE DE NIVEAU ELEMENTAIRE	60 RUE DUNOIS	102m	NON	2,43	1,00
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	64 RUE DUNOIS	103m	NON	2,41	0,99
ECOLE MATERNELLE	ECOLE MATERNELLE	70 RUE DUNOIS	104m	NON	2,39	0,98
ECOLE MATERNELLE	ECOLE MATERNELLE	70 RUE DUNOIS	105m	NON	2,36	0,97

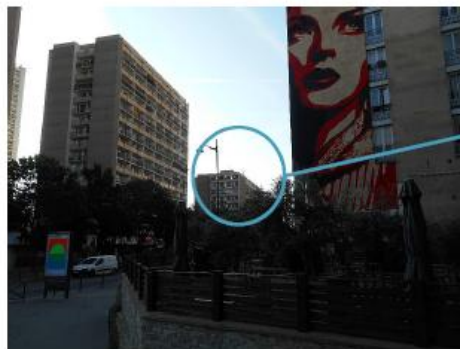
Rayon de 25m des hauteurs
d'immeuble autour du site



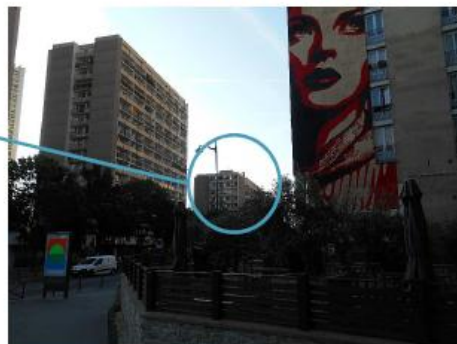
Aucun immeuble dans un rayon de 25 m autour des antennes

ETUDE D'IMPACT VISUEL DANS LE QUARTIER :
EXISTANT ET PHOTOMONTAGE

ETAT EXISTANT



ETAT PROJETE



ETAT EXISTANT



2



ETAT EXISTANT



3



ETAT PROJETE



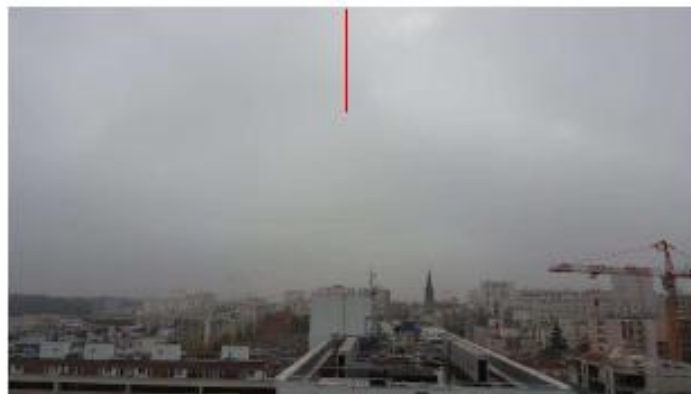
ETAT PROJETE



VUE DES AZIMUTS

Secteur 1 - 120° : pas d'immeuble en vue directe à une distance de 25 m

1



Secteur 2 - 240° : pas d'immeuble en vue directe à une distance de 25 m

2

